
PASTORALE DES DROITS HUMAINS (1)



Du 1^{er} au 4 juillet 1998, j'ai eu le privilège de participer à Rome au premier Congrès mondial sur la promotion de la pastorale des droits humains. Je veux vous en faire part afin qu'ensemble nous demeurions toujours des plus vigilants au respect de la dignité de toute personne humaine.

FAITS SAILLANTS

À l'invitation de M. le Cardinal Roger Etchegaray, alors président du Conseil pontifical Justice et Paix, l'exécutif de la Conférence des Évêques catholiques du Canada (CECC) m'a demandé, à titre de président de la Commission épiscopale des Affaires sociales, ainsi qu'à M. Joe Gunn, codirecteur du Bureau des Affaires sociales, d'assister à cette importante réunion. Ce qui suit est un rapport succinct portant sur quelques faits saillants de cette rencontre, et une liste d'activités que la CECC pourrait être invitée à considérer pour l'avenir.

50^e DE LA CHARTE

Le Congrès mondial portait bien son nom puisqu'il regroupait plus de 200 représentants de conférences épiscopales du monde entier. Il a été convoqué à ce moment-ci parce que le 10 décembre prochain marquera le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains, document rédigé pour les Nations Unies par un compatriote Canadien, M. John Humphries. On avait demandé à toutes les conférences épiscopales de retourner au Conseil pontifical un questionnaire sur leurs activités en lien avec la défense et la promotion des droits de la personne : c'est un aspect de la mission évangélisatrice de l'Église auquel le pape Jean-Paul II a toujours attaché une grande importance. La Commission des Affaires sociales de la CECC, qui a travaillé à préparer la réponse canadienne, attend avec intérêt la publication de la synthèse de l'effort pastoral de l'Église universelle sur cet enjeu.

UN EX-PRISONNIER PRÉSIDENT

Le Congrès fut présidé par Mgr François-Xavier Nguyen Van Thuân, qui vient d'être nommé président du Conseil pontifical Justice et Paix. Si jamais il était besoin d'un rappel plus pressant et plus concret du besoin de vigilance en matière de droits humains, il suffirait de penser aux 13 années que l'archevêque a lui-même passées dans les prisons vietnamiennes. Le cardinal Roger Etchegaray ouvrit le congrès en soulignant que le ministère pastoral des droits humains est une dimension constitutive de l'annonce de l'Évangile par notre Église, qui agit à la fois comme Bon Pasteur et Bon Samaritain, comme Mère et comme Éducatrice. Rappelant la mémoire de deux évêques décédés récemment et qu'il connaissait personnellement, le cardinal Etchegaray a évoqué le témoignage de Mgr John Joseph, du Pakistan, et de Mgr Juan Gerardi, du Guatemala, qui sont allés jusqu'à donner leur vie pour défendre les défenseurs des droits humains.

TÉMOIGNAGES ACCABLANTS

Les deux jours suivants, les délégués ont pu participer aux tables rondes sur la situation des droits de la personne dans toutes les régions du monde. Pour relever quelques temps forts du Congrès, signalons les

témoignages de Mgr Fanjo Komarica, évêque de Banja Luka en Bosnie Herzégovine, de Ronalth Ochaeta, directeur du Bureau des droits humains de l'archidiocèse de Ciudad de Guatemala, et ceux des porte-parole des commissions Justice et paix des conférences épiscopales de Corée et d'Afrique du Sud. Les participants ont également pu entendre des experts rattachés à des organisations reconnues mondialement pour leur lutte en faveur des droits humains, comme Amnistie internationale, le Comité international de la Croix-Rouge et la Fédération internationale de l'Action des chrétiens contre la torture.

SITUATIONS INTERPELLANTES

Pour ma part, on m'avait demandé de présenter en plénière un bref compte-rendu sur la situation des droits humains dans notre pays. J'ai rappelé la constante préoccupation des évêques canadiens face au problème de la pauvreté à travers le pays. Plusieurs délégués ont été étonnés d'apprendre que le Canada, qui se classe depuis trois ans en tête de l'indice de développement humain des Nations unies, affiche pourtant un taux général de pauvreté de 17 %, et un taux de plus de 20 % pour ce qui est de la pauvreté chez les enfants. Ma brève intervention a souligné que les évêques canadiens s'inquiètent de voir la pauvreté se concentrer chez certains groupes, comme les nations autochtones, les immigrants récemment arrivés au pays et les mères célibataires. Comme signes d'espoir pour contrer des situations susceptibles d'entraîner une violation des droits économiques, j'ai cité la Marche mondiale des femmes pour l'An 2000, organisée à partir de Montréal, et plusieurs initiatives lancées à l'occasion du Jubilé et appuyées par la Commission, telle la campagne contre les conditions de travail dans les ateliers de misère, au Canada et à l'étranger.

« UNIVERSEL ET INDIVISIBLE »

En dehors des séances plénières, les participants se sont retrouvés en groupes de travail : chaque atelier consacrait un après-midi à un sujet particulier. Les délégués ont eu l'occasion d'y aborder des questions comme les droits des autochtones, les droits économiques et sociaux à l'heure de la mondialisation, la liberté religieuse, la dignité de la vie à naître et la recherche génétique, l'exploitation des enfants, le droit d'asile et les droits des immigrants, et la famille. Quel que soit le thème, cependant, les échanges étaient placés sous le signe du « caractère universel et indivisible » des droits humains, ce qui faisait écho à la Conférence des Nations unies sur les droits humains, tenue à Vienne il y a cinq ans. Bonne Semaine.

+ François Thibodeau jm

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (26 août 1998)